

## Accès à l'information - Montérégie

---

**De:** Accès à l'information - Montérégie  
**Envoyé:** 8 avril 2022 11:48  
**À:**  
**Objet:** Demande d'accès à l'information n°200789968 - Courriel réponse  
**Pièces jointes:** A- Art. 48\_2020.pdf; Avis de recours.pdf

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 4 mars 2022, concernant plusieurs lieux - MRC Vaudreuil-Soulanges plus précisément les lots 2 048 880, 2 047 176 et 2 048 881 à Les Cèdres

Les documents visés par votre demande sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : [03-04 plusieurs lieux MRC V.-Soulanges - Englobe - 200789968](#).

Des renseignements ont été masqués en vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) car ils relèvent du ministère des Transports Nous vous référons donc à la personne responsable de l'accès au sein de cet organisme :

TRANSPORTS  
Claude Peachy  
Directeur de l'accès à l'information et de l'éthique  
700, boul. René-Lévesque E., 29e étage  
Québec (QC) G1R 5H1  
Tél. : 418 646-0160 #23013  
Télec. : 418 643-9014  
[lai@transport.gouv.qc.ca](mailto:lai@transport.gouv.qc.ca)

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse [dr16acces@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr16acces@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels**  
**Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie**

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
201 place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Téléphone : (450) 928-7607  
Télécopieur 450) 928-7755  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

## 1. Identification

Date de l'inspection : 2011-10-28 <small>AAAA-MM-JJ</small>	Heure d'arrivée : 14 h 03	Heure de départ : 15 h 11
Inspecteur : Catherine Dion	Accompagné de : .....	

No intervention : 300696939	No gestion documentaire : 7430-16-01-0935200
Type d'intervention : Inspection	No document : 400874446
Type de demande liée : Plainte à car. environnemental	No demande : 200322407
<b>But de l'inspection :</b> Vérifier la réalisation de travaux (déboisement) en rives du canal Soulanges. Une coupe à blanc aurait été réalisé par le MTQ pour accroître la visibilité aux intersections.	

<b>Lieu inspecté</b>
Nom du lieu : 1- Canal soulanges, coin St-Emmanuel 2- Canal soulanges, coin chemin St-Féréol
Nom usuel du lieu : .....
Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) :
1- X2133279 = 45°18,490', - 74°09,098' = Coin St-Emmanuel. Lots 2 048 845 et 2 048 847 , Côteau-du-Lac
2- X2133283 = 45°19,062', - 74°03,924' = Coin St-Féréol. Lots 2 047 176, 2 048 880 et 2 048 881 , Les Cèdres
No du lieu : X2133279
Type de lieu : Berges, rives
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): 45°18,490', - 74°09,098'

<b>Responsable du lieu</b>		
Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ministère des transport	700 Boulevard René-Lévesque Est, Montréal, Québec, G1R 5H1	13812425

<b>Conditions météo</b>
10 degré celcius

<b>Personnes rencontrées</b>		
Nom	Fonction	Téléphone (poste)
.....		( )
		( )
		( )
		( )
		( )
		( )

<b>Mode d'identification</b>
But expliqué : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification : <input type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut

<b>Plainte</b>
----------------

Plaignant rencontré :  oui  non  s.o.

**Photos numériques**

Nombre de photos prises : 33      Nombre de photos annexées : 9

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Fujifilm Finepix S1500.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

M:\Rég-16\dioca02

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière, à l'exception des photos

**Autres pièces annexées**

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

**Échantillons**

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

## 2. Mise en contexte (facultatif)

Les travaux auraient été réalisés par le MTQ (direction de l'ouest de la Montérégie) et commandé par M. François Allé. Le but des travaux était d'augmenter la sécurité des intersections en augmentant la visibilité.

## 3. Description de l'inspection

Arrivée à Côteau-du-Lac à 14h03. Inspection à la jonction du chemin St-Emmanuel et le chemin du canal.

Je constate que les rives du fossé de route, situées au nord du chemin du Canal, sont largement déboisées. Je n'ai pas observé de photos du déboisement du canal Soulanges en tant que tel.

- C'est une coupe à blanc, aucune végétation n'est laissée en place.
- Les résidus de végétaux ont été laissés sur place.

Je me pose la question à savoir si c'est un fossé ou un cours d'eau. Le « fossé » longe le chemin du canal pendant plusieurs kilomètres et en ligne droite. Ça me semble donc être un fossé de route mais plus large qu'un fossé de route ordinaire.

Je prends plusieurs photos non loin du chemin St-Emmanuel. Puis en voiture, je me rends aux endroits du début des travaux (point GPS 530) et de la fin des travaux (point GPS 531).

-----  
Second site inspecté, à Les Cèdres, à l'intersection du chemin St-Féréol.

Du côté nord du chemin du canal, je ne constate pas de travaux. Par contre, du côté sud, en rives du canal Soulanges, je constate :

- Du déboisement de part et d'autre du chemin St-Féréol.
- Comme pour le site précédemment inspecté, une coupe à blanc a été réalisée.
- Les végétaux sont laissés sur place.
- La distance du déboisement à l'ouest du chemin est d'environ 153 mètres (distance calculée sur Google Map entre les points 534 et 535).
- La distance du déboisement à l'Est du chemin est d'environ 87 mètres (distance calculée sur Google Map entre les points 536 et 537).

Fin de l'inspection à 15h11.

**4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**

- **Conversation téléphonique avec Sarah Chabot, du MTQ, direction régionale de l'Ouest.** Je lui fais part de mes observations et elle me confirme le déboisement en rives du canal Soulanges de part et d'autres de plusieurs intersections : chemin St-Antoine, chemin St-Féréol, chemin St-Dominique, chemin St-Emmanuel et chemin Principale. Elle me confirme que les travaux ont mal été réalisés, que le déboisement s'est fait massivement et que les résidus des végétaux ont été laissés sur place. La longueur du déboisement serait de plus ou moins 200 mètres de chaque coté des intersections mentionnées ci-dessus.
- **Conversation avec Élise Phoenix, coordonnatrice des cours d'eau de la MRC Vaudreuil-Soulanges.** Elle me confirme que le fossé de route au nord du chemin du canal et au niveau du chemin St-Emmanuel, est bel et bien un fossé de route et non un cours d'eau.

**5. Conclusion**

- Des travaux de déboisement en <sup>bordure</sup> ~~bande riveraine~~ <sup>com</sup> ont eu lieu le long du fossé de route au nord du chemin du canal. Celui-ci est qualifié de fossé et non de cours d'eau (confirmer par la MRC).
- Des travaux de déboisement ont eu lieu en bande riveraines du canal Soulanges à plusieurs intersections : chemin St-Antoine, chemin St-Féréol, chemin St-Dominique, chemin St-Emmanuel et la rue Principale. Je n'ai pas des photos de chaque intersection, mais les informations m'ont été fournies par Sarah Chabot du MTQ. Les travaux consistent en un déboisement total de la bande riveraine et les débris des végétaux ont été laissés sur place. À quelques endroits la coupe concerne le haut de talus seulement.
- Les travaux sont situés de part et d'autres des intersections mentionnées ci-dessus, et sur une longueur variant de quelques dizaines de mètres et allant jusqu'à 200 mètres.

**6. Recommandations**

- L'envoi d'un avis d'infraction au ministère du Transport du Québec afin de demander les correctifs nécessaires (réensemencement).

Signature :

Catherine Dion

Date de rédaction:

Année/mois/jour

2011/12/05

**7. Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par :

Fonction : Chef d'équipe, secteur hydrique

Signature :

Date :

Année/mois/jour

11-12-05

Commentaires :

**Carte**

No : 1

Titre : Intersections concernées par les travaux de déboisement, Côteau-du-Lac et Les Cèdres



Dessiné par : Venant de Google Earth

Lieu : Côteau-du-lac et Les Cèdres

Échelle :

Note :

**Carte**

No : 2

Titre : Travaux de déboisements en rive du fossé de route, Les Côteaux, chemin St-Emmanuel



Dessiné par : Venant de Google Earth

Lieu : Les Côteaux

Échelle :

Note :

Point 530 et 531 = Fin du déboisement

**Carte**

No : 3

Titre : Travaux de déboisements en rive du canal Soulanges, Les Cèdres, chemin St-Féréol



Dessiné par : Venant de Google Earth

Lieu : Les Cèdres

Échelle :

Note :

Point 535 et 537 = Fin du déboisement

**Annexe - Photos**

Photo no : 1

Fichier : DSCF2598.jpg

Description :

Chemin St-Emmanuel et chemin du canal Soulanges.

Au nord du canal Soulanges et de la route.

Ce n'est pas le canal Soulanges en tant que tel, mais le fossé de route, qui est très large.



Photo no : 2

Fichier : DSCF2599.jpg

Description :

Idem



Photo no : 3

Fichier : DSCF2603.jpg

Description :

Vue de loin, en regardant vers le chemin St-Emmanuel.

Toujours au nord du canal Soulanges et de la route.





**Annexe - Photos**

Photo no : 4

Fichier : DSCF2604.jpg

Description :

Idem, en regardant vers l'Ouest



Photo no : 5

Fichier : DSCF2623.jpg

Description :

Déboisement au canal Soulanges, à la jonction du chemin Saint-Féréol. En regardant vers l'Est.



Photo no : 6

Fichier : DSCF2624.jpg

Description :

Idem.



**Annexe - Photos**

Photo no : 7

Fichier : DSCF2625.jpg

Description :

Déboisement du canal, à la jonction du chemin St-Féréol. En regardant vers l'Ouest.



Photo no : 8

Fichier : DSCF2628.jpg

Description :

Idem.



Photo no : 9

Fichier : DSCF2629.jpg

Description :

Idem.

On remarque quelques arbustes ou arbres coupés.



## 1. Identification

Date de l'inspection : AAAA-MM-JJ	2011-11-29	Heure d'arrivée : 13 h 35	Heure de départ : 14 h 00
Inspecteur : Catherine Dion	Accompagné de : -----		
No intervention :	No gestion documentaire : 7430-16-01-0935200		
Type d'intervention : Inspection	No document : 400888117		
Type de demande liée :	No demande :		
<p><b>But de l'inspection :</b> Une première inspection avait permis de constater du déboisement en rives du canal Soulanges. Par contre, certaines intersections n'avaient pas été inspectées. Cette inspection vise donc à observer de nouvelles intersections visées par le déboisement.</p>			

### Lieu inspecté

Nom du lieu : 1- Canal soulanges, coin St-Emmanuel  
2- Canal soulanges, coin chemin St-Féréol

Nom usuel du lieu : -----

Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) :

1- X2133279 = 45°18,490', - 74°09,098' = Coin St-Emmanuel. Lots 2 048 845 et 2 048 847 , Côteau-du-Lac

2- X2133283 = 45°19,062', - 74°03,924' = Coin St-Féréol. Lots 2 047 176, 2 048 880 et 2 048 881 , Les Cèdres

No du lieu : X2133279

Type de lieu : Berges, rives

Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): 45°18,490', - 74°09,098'

### Responsable du lieu

Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ministère des transport	700 Boulevard René-Lévesque Est, Montréal, Québec, G1R 5H1	13812425

### Conditions météo

6 degré celcius

### Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone (poste)
-----		( )
		( )
		( )
		( )
		( )
		( )

### Mode d'identification

But expliqué :  oui  non  s.o.

Mode d'identification :  verbale  preuve de statut

### Plainte

Plaignant rencontré :  oui  non  s.o.

#### Photos numériques

Nombre de photos prises : 6

Nombre de photos annexées : 6

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Fujifilm Finepix S1500.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

M:\Rég-16\dioca02

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière, à l'exception des photos

#### Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Intersections touchées par le déboisement en rive du canal Soulanges.
<input type="checkbox"/> Autre		

#### Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

## 2. Mise en contexte (facultatif)

## 3. Description de l'inspection

Arrivée sur les lieux à 13h35.

Je décide de réaliser l'inspection en voiture, en m'arrêtant à chaque intersection, en longeant le chemin du Vieux-Canal.

En roulant sur la route du canal, j'arrête à l'intersection du chemin Principale (route 201). Je n'avais pas observé cette intersection lors de ma dernière inspection. Je constate qu'il y a eu du déboisement à cet endroit, mais seulement du côté Ouest.

Ensuite, je prends 3 photos à la jonction du chemin St-Emmanuel, et 2 autres à la jonction du chemin St-Dominique.

D'autres photos, par exemple à la jonction du chemin St-Féréol n'étaient pas nécessaires puisque qu'elles avaient été prises lors de ma dernière inspection, de même qu'à l'intersection St-Antoine.

Je quitte les lieux à 14h00.

**4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)****5. Conclusion**

- Plusieurs intersections du chemin du Vieux-Canal sont touchées par du déboisement en rive.
- L'intersection du chemin principale (route 201) et du chemin du Vieux-Canal est aussi touchée par des travaux de déboisement en rive. Le déboisement en rive de cette intersection n'avait pas été observée en novembre 2011.

**6. Recommandations**

- L'avis d'infraction étant déjà rédigé pour le déboisement en rive du canal Soulanges, je recommande toutefois d'inclure la remise en état de l'intersection Principale dans le plan correctif et d'en avvertir le MTQ.

Signature :

Date de rédaction:

Année/mois/jour

**7. Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par :

Fonction : Chef d'équipe, secteur hydrique

Signature :

Date :

Année/mois/jour

Commentaires :

**Carte**

No : 1

Titre : Intersections touchées par le déboisement en rive du canal Soulanges.



Dessiné par : Venant de Google Earth

Lieu : Côteau-du-lac et Les Cèdres

Échelle :

Note :

**Annexe - Photos**

Photo no : 1

Fichier : DSCF2735.jpg

À la jonction de la rue Principale, du coté Ouest.

Il n'y a pas eu de coupe du coté Est.



Photo no : 2

Fichier : DSCF2736.jpg

Description :

À la jonction du chemin St-Emmanuel.



Photo no : 3

Fichier : DSCF2737.jpg

Description :

Au chemin St-Emmanuel.





**Annexe - Photos**

Photo no : 4

Fichier : DSCF2738.jpg

Description :

Toujours à la jonction du chemin St-Emmanuel.



Photo no : 5

Fichier : DSCF2739.jpg

Description :

Chemin St-Dominique.



Photo no : 6

Fichier : DSCF2740.jpg

Description :

Toujours à la jonction du chemin St-Dominique.



PAR MESSAGERIE

Longueuil, le 8 décembre 2011

AVIS D'INFRACTION

Ministère des Transport  
Direction de l'Ouest de la Montérégie  
180, boulevard D'Anjou, bureau 200  
Châteauguay (Québec) J6K 1C4

N/Réf. : 7430-16-01-0935200  
400876416

Objet : Travaux de coupes de végétaux, en rive et littoral du Canal Soulanges, intersections des chemins Saint-Antoine, Saint-Féréol, Saint-Dominique, et Saint-Emmanuel ainsi qu'à la rue Principale, municipalité de Coteau-du-Lac et Les Cèdres, MRC Vaudreuil-Soulanges

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 28 octobre 2011 par une fonctionnaire dûment autorisée de la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la loi:

1. -Avoir procédé à la réalisation de travaux de coupes de végétaux (arbres et arbustes), en rive et littoral du canal Soulanges sans avoir préalablement obtenu le certificat d'autorisation requis.  
- *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2)  
articles 20 et 22

Nous vous demandons donc, en l'absence du certificat d'autorisation requis, de cesser immédiatement la réalisation de tous travaux en rive et en littoral de cours d'eau. La bande riveraine applicable ici est constituée d'une bande de terre de dix (10) mètres de largeur située de part et d'autre du canal Soulanges mesurée depuis la ligne des hautes eaux.

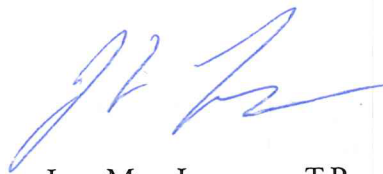
En regard de l'état actuel des lieux, veuillez nous soumettre, d'ici au 29 décembre 2011, un plan correctif visant la restauration des lieux. Cette restauration devra comprendre le ramassage des débris végétaux laissés en rive et littoral de cours d'eau et la revégétalisation des lieux à l'aide d'espèces végétales appropriées. Veuillez de plus nous confirmer, dès réception du présent avis, vos intentions quant aux suites qui lui seront données.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Catherine Dion au 450 928-7607, poste 267 ou par courriel [catherine.dion2@mddep.gouv.qc.ca](mailto:catherine.dion2@mddep.gouv.qc.ca).

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

JML/cd/nd



Jean-Marc Levesque, T.P.  
Chef d'équipe

**1. Identification**

Date de l'inspection : 2013-08-13	Heure d'arrivée : 16h15	Heure de départ : 17h02
Inspecteur : Suzanne Fisette	Accompagnée de : -	

N° intervention : 300707134	Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement
N° gestion documentaire : 7430-16-01-0935200	N° du rapport d'inspection : 401062950
N° demande :	Type de demande :
But de l'inspection : Vérifier si la végétation a bien repris aux endroits où il y a eu du déboisement	

<b>Lieu inspecté</b>	
Nom du lieu : Canal soulanges, coin St-Emmanuel	
Nom usuel du lieu : Canal soulanges, coin St-Emmanuel	
N° du lieu : X2133279	Type de lieu : berge, rive
Localisation du lieu inspecté : Cadastre du Québec : 2 048 845	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,308166666700;-74,151633333300	

<b>Intervenant du lieu</b>			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Ministère des Transports		700, boulevard René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5H1	13812425

<b>Conditions météo</b>
Nuageux, 24 °C

<b>Personnes rencontrées</b>		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)

<b>Mode d'identification</b>		
But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de :		

<b>Plainte</b>		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.

<b>Photos numériques</b>	
Nombre de photos prises sur le terrain : 1	Nombre de photos annexées au rapport : 1
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Suzanne Fisette avec un appareil photo de type Canon Powershot A1100 IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\fissu02\7430-16-01-0935200\2013-08-13	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

<b>Grilles d'inspection annexées</b>	
Numéro	Titre

## Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Carte de l'inspection et des espèces à risque
<input checked="" type="checkbox"/> Info	2	Information sur les espèces à risque
<input checked="" type="checkbox"/> Courriel	3	Échange de courriels avec Mme Chabot

## 2. Mise en contexte (facultatif)

Une plainte a été reçue en octobre 2011 concernant de la coupe en bande riveraine du canal Soulanges. Les travaux ont été effectués par le ministère des Transports (MTQ), à la demande des municipalités, sans que le projet ait été soumis à l'entente. Une inspection a été réalisée en octobre 2011, et un avis d'infraction a été envoyé. Une deuxième inspection a été réalisée en novembre 2011 pour inspecter les intersections qui ne l'avaient pas été. En janvier 2012, le MTQ s'engage par lettre à revégétaliser les intersections touchées. Le plan correctif a été reçu en février 2012, et les travaux de reboisement devaient se faire au printemps. En août 2012, le MTQ nous fait savoir par courriel que les travaux n'ont pas encore été faits, qu'ils le seront à l'automne 2012.

## 3. Description de l'inspection

Je commence mon inspection à Les Coteaux. Je circule en voiture tout le long du canal de Soulanges (voir annexe 1).

Je m'arrête à la première intersection, celle de la rue Principale, à Coteau-du-Lac. Je constate que la repousse s'est bien effectuée, principalement de plantes indigènes.

Je m'arrête à la deuxième intersection, celle du chemin Saint-Emmanuel, à Coteau-du-Lac. Je constate que la repousse s'est bien effectuée, mais principalement de plantes envahissantes (phragmite) sur au moins 100 mètres de part et d'autre de l'intersection (voir photo 1).

Je m'arrête à la troisième intersection, celle du chemin Saint-Dominique, à Les Cèdres. Je constate que la repousse s'est bien effectuée, principalement de plantes indigènes (vigne, aulne, sorbier) et qu'il y a une faible présence de phragmite.

Je m'arrête à la quatrième intersection, celle du chemin Saint-Férol, à Les Cèdres. Je constate que la repousse s'est bien effectuée, principalement de plantes indigènes (sorbier, vigne), et qu'il y a une faible présence de phragmite.

Je m'arrête à la cinquième intersection, celle du chemin Saint-Antoine, à Les Cèdres. Je constate que la repousse s'est bien effectuée, principalement de plantes indigènes, et qu'il y a une faible présence de phragmite.

Je me rends jusqu'à Pointe-des-Cascades, au cas où il y aurait des intersections oubliées. Il n'y en a pas. Ceci termine mon inspection.

## 4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

J'ai vérifié s'il y a une espèce à risque à proximité (voir annexe 1). Il y en a deux (voir annexe 2).

J'ai contacté Mme Chabot pour voir où ils en sont dans ce dossier (voir annexe 3). Elle m'a répondu le 3 septembre 2013. Suite à la lecture de ce courriel, je constate que ces travaux sont effectués dans le cadre de leur mandat.

## 5. Conclusion

J'ai constaté du débroussaillage en bande riveraine, mais il est réalisé pour la sécurité des automobilistes, selon le mandat du MTQ.

## 6. Recommandations

Fermer l'intervention.

Rédigé par : Suzanne Fisette

Signature : 

Date de rédaction : 15 août 2013

## 7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Patrice Bourque

Fonction : Chef d'équipe

Signature : 

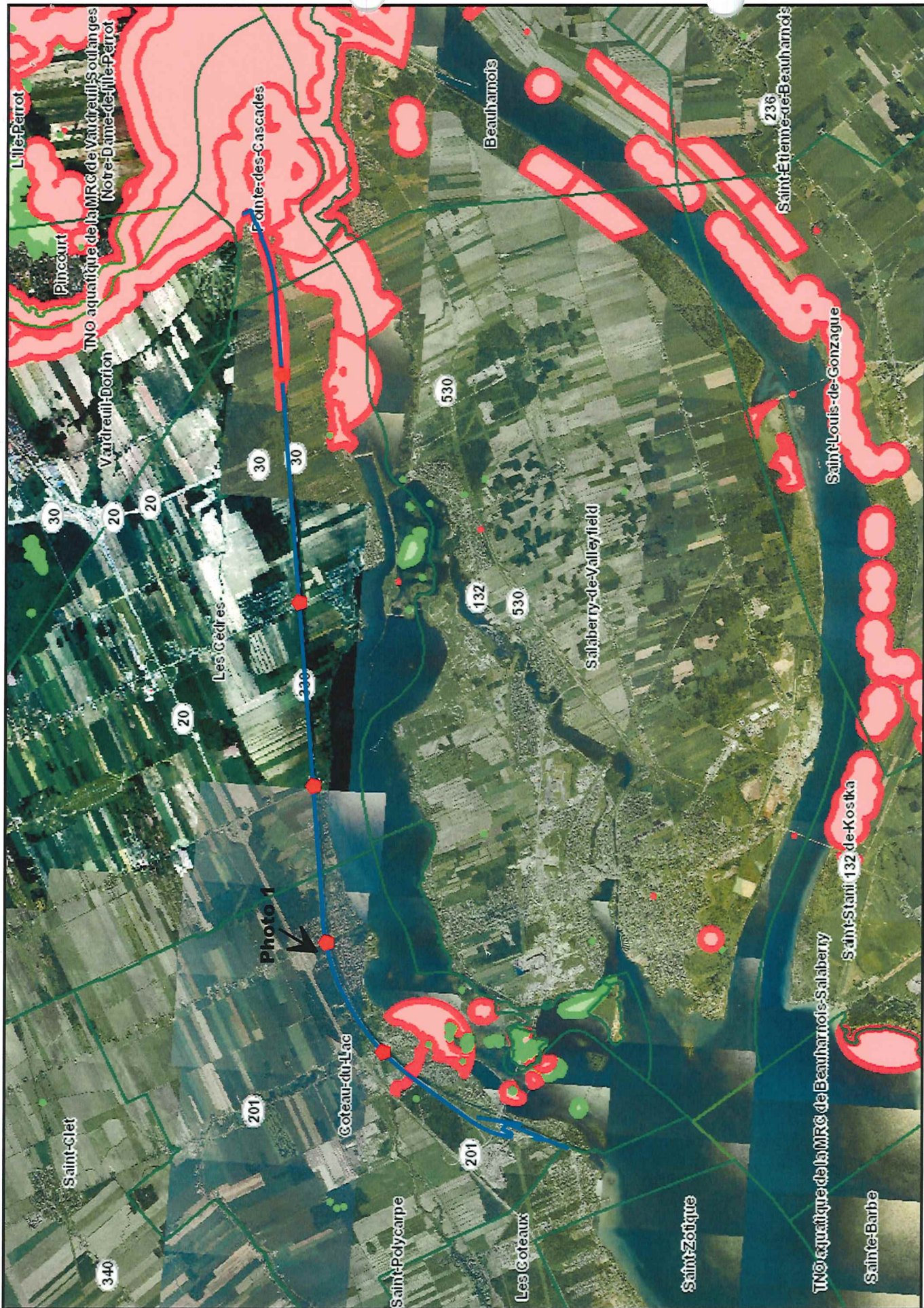
Date : 2013-09-19

Commentaires :



08/13/2013 16:40

Photo 1



Échelle : 1 / 102 428

© Gouvernement du Québec, 2013

ANNEXE 1

**Espèces animales à risque: désignées et susceptibles**

Champ	Valeur
Numéro d'occurrence	2946
Nom de l'espèce (latin)	Graptemys geographica
Nom de l'espèce (français)	tortue géographique
Numéro de l'élément	835
Statut au Québec	Vulnérable
Statut canadien COSEPAC	P (Préoccupante)
Statut canadien LEP	P (Préoccupante)
Rangs de priorité pour la conservation	G5 N3 S2
Cote de qualité	B (Bonne)
Précision	S (Seconde, 150 m)
Indice de biodiversité	B3.11
Date dernière observation	2012
Latitude	45,5480
Longitude	-73,7010
Localisation	Fleuve Saint-Laurent, Lac Saint-Louis, Lac des Deux-Montagnes, rivière des Prairies, rivière des Mille-Îles, Île Saint-Joseph, au sud de l'île Saint-Joseph, Archipel de Montréal.
Caractérisation	<p>Le site a été utilisé en 1968. Une étude capture-recapture démontre que le site a été utilisé en 1977, 1978 et 1979. Au moins quatre individus ont été observés en 1980 et un individu en 1985. En 1988, le site a également été utilisé et au moins un individu a été observé en 1989 dans un site de nidification. Le site a été utilisé en 1990 et au moins trois observations ont été faites dans un site de nidification. Plusieurs individus ont été observés en 1994 pendant les mois de juin et juillet, soit 190 individus. En 1995, quinze individus ont été observés sur le site. En 1996, trois individus ont été observés et deux en 2001. Le site a également été utilisé en 2003 (mai et juin). Île Saint-Joseph : site de ponte de tortues. L'analyse des coquilles d'œufs n'a pas encore été révélée. L'utilisation du site par la tortue géographique n'a donc pas encore été validée. Toutefois, 3 des 4 tortues géographiques suivies par télémétrie se trouvaient dans le secteur de l'île Saint-Joseph pendant la période de ponte (juin). Trois nids réels (avec coquilles) ont été observés alors que 26 faux nids (trous seulement sans œufs) étaient présents. Des tortues femelles munies d'émetteurs ont été localisées au sud de l'île Saint-Joseph tard à l'automne 2006 et pendant toute la saison hivernale 2007 signifiant la présence d'un hibernacle à cet endroit.</p>



**Espèces animales à risque: désignées et susceptibles**

<b>Champ</b>	<b>Valeur</b>
Numéro d'occurrence	11319
Nom de l'espèce (latin)	Noturus flavus
Nom de l'espèce (français)	chat-fou des rapides
Numéro de l'élément	592
Statut au Québec	Susceptible
Statut canadien COSEPAC	X (Aucun)
Statut canadien LEP	X (Aucun)
Rangs de priorité pour la conservation	G5 N4N5 S3
Cote de qualité	H (Historique)
Précision	S (Seconde, 150 m)
Indice de biodiversité	B5.04
Date dernière observation	1946-09-14
Latitude	45,2810
Longitude	-74,1760
Localisation	Dans la région de la Montérégie à Coteau-du-Lac dans la Rivière Delisle au Chute Lalonde.
Caractérisation	En 1946, 4 individus ont été répertoriés. Habitat: ?

Art. 48 de la L.A.D.

Art. 48 de la L.A.D.

# Art. 48 de la L.A.D.

# Art. 48 de la L.A.D.

**De :** [suzanne.fisette@mddefp.gouv.qc.ca](mailto:suzanne.fisette@mddefp.gouv.qc.ca) [mailto:[suzanne.fisette@mddefp.gouv.qc.ca](mailto:suzanne.fisette@mddefp.gouv.qc.ca)]

**Envoyé :** 15 août 2013 12:24

**À :** Chabot, Sarah

**Cc :** [Patrice.Bourque@mddefp.gouv.qc.ca](mailto:Patrice.Bourque@mddefp.gouv.qc.ca)

**Objet :** RE : Non-conformité - V/Réf. ; 2011214-2 - N/Réf. ; 400876416

Bonjour Mme Chabot,

Je suis la nouvelle inspectrice au dossier. Je suis allée inspecter cette semaine, pour voir l'état de la végétation aux abords du canal Soulanges, aux intersections touchées par le déboisement.

J'ai constaté plusieurs endroits où des herbes envahissantes étaient présentes, et une intersection où elles prenaient le dessus de la végétation (chemin Saint-Emmanuel).

Où en êtes-vous dans ce dossier? Il y a du reboisement prévu?

Bonne journée!

*Suzanne Fisette, Inspectrice*

*Secteur hydrique*

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

900, Rue Léger  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3

Téléphone ; 450-370-3085 poste 227 (Svp, privilégiez le courriel)  
Télécopieur ; 450-370-3088



*Pensez à l'environnement, avant d'imprimer.*

Avis de confidentialité : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt.

-----Message d'origine-----

**De :** Bourque, Patrice

**Envoyé :** 15 août 2013 11:48

**À :** Fiset, Suzanne

**Objet :** TR : Non-conformité - V/Réf. ; 2011214-2 - N/Réf. ; 400876416

# Art. 48 de la L.A.D.

---

**De :** Patrice.Bourque@mddep.gouv.qc.ca [mailto:Patrice.Bourque@mddep.gouv.qc.ca]

**Envoyé :** 20 juillet 2012 14:58

**À :** Chabot, Sarah

**Cc :** jean-marc.levesque@mddep.gouv.qc.ca

**Objet :** Non-conformité - V/Réf. ; 2011214-2 - N/Réf. ; 400876416

Bonjour Madame Chabot,

Catherine Dion n'étant plus au MDDEP, c'est moi qui est en charge de faire le suivi de ce dossier. J'aimerais faire le point avec vous sur l'état d'avancement des mesures correctives.

Cordialement,

*Patrice Bourque, inspecteur*

*Centre de contrôle environnemental*

*de l'Estrie et de la Montérégie*

*Services hydrique et agricole*

*900, Rue Léger*

*Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 5A3*

*Téléphone ; 450-370-3085 poste 231*

*Télécopieur ; 450-370-3088*

*Courriel ; [patrice.bourque@mddep.gouv.qc.ca](mailto:patrice.bourque@mddep.gouv.qc.ca)*

**AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - AVERTISSEMENT RELATIF À LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., c.A.-2.1) : L'information transmise avec ce courrier électronique est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, la distribuer ou la diffuser. Veuillez s'il vous plaît contacter l'expéditeur initial du courrier électronique et le détruire de votre ordinateur.**



**Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons à l'environnement...**